

## Supplementary Content

### 2016 Annual Survey of Manufacturing and Logging Industries

Français au verso

Assistance téléphonique : 1-800-858-7921

Le présent guide renferme des renseignements supplémentaires relatifs au questionnaire. Si vous avez besoin d'autres renseignements, veuillez nous appeler en composant le numéro ci-dessous. Un employé de Statistique Canada sera heureux de vous aider.

**IMPORTANT : VEUILLEZ LIRE LE  
PRÉSENT GUIDE AVANT DE REMPLIR  
LES FORMULAIRES CI-JOINTS**

### **IMPORTANT: READ THIS GUIDE BEFORE COMPLETING THE ENCLOSED FORMS**

This guide provides additional information on the questionnaire.

If you require further assistance, please call us at the number below. A Statistics Canada employee will be happy to assist you.

Help Line: 1-800-858-7921

English on reverse

**Contenu Supplémentaire**  
**Enquête annuelle de 2016 sur**  
**les industries manufacturières**  
**et de l'exploitation forestière**

**General Information**

Information on the legal requirements, confidentiality, data-sharing agreements, and authorized disclosure can be found at the end of the questionnaire form.

**Survey Content**

The following diagram shows a graphic representation of the survey content.



**Renseignements généraux**  
Des renseignements sur les exigences légales, la confidentialité, les ententes de partage de données et la divulgation autorisée se trouvent à la fin du questionnaire.

**Contenu de l'enquête**

Le schéma suivant montre une représentation graphique du contenu de l'enquête.



## **Introduction**

Please answer questions from steps 1 to 5 to help determine which sections of the survey apply to your business and to which you should respond.

## **Reporting Instructions for All Sections**

- Report all dollar amounts in thousands of Canadian dollars ('000 CAN\$). For example, an amount of \$55,417.40 should be reported as 55.
- Report quantities in the unit of measure indicated. For some common conversion factors, please see the table in Appendix A of this guide. If the desired conversion factor is not shown, please use the factor that is most suitable or common within your industry.
- When precise figures are not available please provide your best estimates.

- Déclarez et arrondissez tous les montants en milliers de dollars canadiens ('000) (p. ex. 55 417,40 \$ serait 55).
- Déclarez les quantités dans l'unité de mesure indiquée. Vous trouverez des facteurs de conversion communs au tableau de l'annexe A de ce guide. Si le facteur de conversion souhaité n'est pas fourni, veuillez utiliser le facteur qui est le plus approprié ou courant dans votre industrie.
- Lorsque vous ne disposez pas de chiffres exacts, veuillez fournir vos estimations les plus justes.

## **Instructions de déclaration pour toutes les sections**

Vous devriez répondre.  
Veuillez répondre aux questions des étapes 1 à 5 pour vous aider à identifier les sections du questionnaire qui s'appliquent à votre entreprise et auxquelles

## **Introduction**

### Reporting Instructions for Purchase and Harvest Values

**Applicable tables:** 1A, 2A, 3, 4A

Report the laid-down cost (FOB plant gate, but **excluding** GST) for all raw materials and components purchased and harvested for your manufacturing process. In sections 1, 2, and 4, **do not include** goods purchased for resale, such as logs and bolts purchased and resold in the same condition (i.e. without any further processing or alteration). This information should be reported in Section 3.

### Reporting Instructions for Sales Values

**Applicable tables:** 1B, 1C, 2B, 2C, 3, 4B, 4C

In sections 1, 2, and 4, **do not include** goods purchased for resale, such as logs and bolts purchased and resold in the same condition (i.e. without any further processing or alteration). This information should be reported in Section 3.

Sales should be reported FOB factory/mill gate. That is, it should be reported as the net of excise and provincial or territorial sales taxes, HST/GST, trade discounts, returns and allowances, and charges for outward transportation by common or contract carriers.

**Note:** “FOB factory/mill gate” means truck gate if you are using own your truck and driver. Sales denominated in foreign currency should be converted into Canadian dollars at the exchange rate on the day of transaction.

- If you are a **single business unit firm**, sales must be reported at your final selling price
- If you are part of a **multi-business unit firm**:
  - a) sales to your firm’s **non-manufacturing** business units must be reported at your final selling price
  - b) sales to your firm’s **manufacturing** business units, sales branches, selling warehouses or head offices should be reported at the value shown on your books of account (i.e., book transfer value)

### Instructions de déclaration pour les valeurs d'achat et de récolte

**Tableaux :** 1A, 2A, 3, 4A

Veillez déclarer le coût d'achat (« franco à bord à la sortie de l'usine », mais **exclure** la TPS) pour tous les composants et les matières premières achetées pour votre processus de fabrication. Aux sections 1, 2 et 4, **ne pas inclure** les biens achetés pour la revente, comme les billes et les bilions achetés et revendus dans le même état (c.-à-d. qui n'ont pas été transformés ou modifiés). Ces informations doivent être déclarées à la section 3.

### Instructions de déclaration pour les valeurs des ventes

**Tableaux :** 1B, 1C, 2B, 2C, 3, 4B, 4C

Aux sections 1, 2 et 4, **ne pas inclure** les biens achetés pour la revente, comme les billes et les bilions achetés et revendus dans le même état (c.-à-d. qui n'ont pas été transformés ou modifiés). Ces informations doivent être déclarées à la section 3.

Les ventes devraient être déclarées « franco à bord à la sortie de l'usine, c'est-à-dire en excluant les taxes d'accise et les taxes de ventes provinciales et territoriales, les TVH et TPS, les escomptes, les rabais sur vente, les retours et les frais d'expédition par les transporteurs à forfait. **Note :** « franco à bord à la sortie de l'usine » signifie à la sortie du camion si vous utilisez votre propre camion et votre conducteur. Les ventes libellées en devises étrangères devraient être converties en dollars canadiens selon le taux de change du jour de la transaction.

- Si votre établissement est une entreprise à unité commerciale **unique**, les ventes doivent être déclarées selon votre prix de vente final.

- Si votre établissement fait partie d'une entreprise à unités commerciales  **multiples** :

a) les ventes effectuées aux unités commerciales de votre entreprise, qui **n'appartiennent pas au secteur de la fabrication**, doivent être déclarées selon votre prix de vente final;

b) les ventes effectuées à **d'autres unités commerciales du secteur de la fabrication**, succursales de vente, entrepôts de vente ou sièges sociaux de votre entreprise doivent être déclarées selon la valeur inscrite dans les livres comptables de votre établissement (c.-à-d. la valeur de l'écriture comptable).

<http://www.treaty-accord.gc.ca/text-texte.aspx?id=105072&Lang=fra>

Les produits visés par l'Accord sur le bois d'œuvre résineux entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique figurent à l'annexe 1A de l'accord.

**Liens :**  
Lien vers l'Accord sur le bois d'œuvre résineux entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique de 2006, en précisant l'annexe 1A

*\* Déclarer le bois d'œuvre en dimensions nominales*

Facteur de conversion	Convertir de	Convertir à
0,4238	Mètres cubés (bois d'œuvre)*	Milliers de pieds mesure de planche, MPM (bois d'œuvre)*
0,9072	Tonnes métriques anhydre	Tonnes métriques anhydre
1,0886	Unités anhydres	Tonnes métriques anhydre
0,0929	Pieds carrés	Mètres carrés
10,7639	Mètres carrés	Pieds carrés
1,0551	Million d'unités thermales britanniques	Gigajoules

Multipliez les valeurs de l'unité de mesure de « Convertir de » par le « Facteur de conversion » pour obtenir les valeurs de l'unité de mesure « Convertir à ».

#### Annexe A : Facteurs de conversion :

#### Appendix A: Conversion Factors:

Multiply the values in the “Convert from” unit of measure by the “Conversion Factor” to obtain values in the “Convert to” unit of measure.

Convert from	Convert to	Conversion Factor
Cubic Metres (Lumber)*	Thousand Board Feet M.ft.b.m (Lumber)*	0.4238
Oven Dry Ton	Oven Dry Metric Tonne	0.9072
Bone Dry Units	Oven Dry Metric Tonne	1.0886
Square Feet	Square Metres	0.0929
Square Metres	Square Feet	10.7639
Million British Thermal Units	Gigajoules	1.0551

*\* Report lumber in nominal size*

#### Links:

**Link for the 2006 Canada–United States Softwood Lumber Agreement, specifying annex 1A**

The products that were covered under the scope of the 2006 Canada–United States Softwood Lumber Agreement were listed in Annex 1A of the agreement.

<http://www.treaty-accord.gc.ca/text-texte.aspx?id=105072>

Thank you for completing this questionnaire.  
Please retain a copy for your records.  
For more information, visit our website at  
[www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)

Merci d'avoir rempli ce questionnaire.  
Veuillez garder une copie pour vos dossiers.  
Consultez notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)

INFORMATION COPY DO NOT USE TO REPORT  
COPIE POUR INFORMATION NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER